

N° 15  
Juin 2013

# Patria

Bulletin d'information périodique  
du Front Unique National des Anciens Combattants et Vétérans

Editeur responsable

SERVIO

Rue des Petits Carmes 20  
1000 Bruxelles

Tél: 02/501 23 25

Fax: 02/501 23 35

Mail: [contact@servio-vzw-  
asbl.be](mailto:contact@servio-vzw-asbl.be)



Dans ce numéro

Editorial

Pourquoi SERVIO ?

Provinces

Concert 2013

Publicité dans le programme  
du concert

Représentants provinciaux

Compte  
BE64 0000 9794 6152  
BPOTBEB1

## Editorial : "La voix de nos provinces"

L'asbl SERVIO, qui regroupe la plupart des associations nationales d'anciens combattants prisonniers politiques, victimes de guerre, vétérans et sympathisants, dispose aujourd'hui d'un représentant dans chaque province. Ceux-ci sont chargés d'apporter au nom de l'asbl leur concours bénévole à l'organisation et à la coordination des manifestations patriotiques locales, plus particulièrement en 2014, à l'occasion de la commémoration nationale de la Grande guerre 14-18, décidée par le gouvernement fédéral. Par le maintien d'un contact avec les autorités civiles et militaires, par leurs conseils aux organisateurs, ils auront à cœur de coordonner au mieux les initiatives prises par différentes instances au sein de leur province, pour faire en sorte que l'image du pays sorte grandie aux yeux des nombreux ressortissants des pays qui ont pris part chez nous à la guerre 14-18. De nombreux cimetières, répartis dans tout le pays, témoignent de cette participation. Ils feront sans aucun doute l'objet de nombreuses

visites et de manifestations qui mettront les membres de la communauté de SERVIO à contribution.

Nos représentants provinciaux vous font part dans cette édition du bulletin de considérations relatives à leurs provinces respectives. Leurs coordonnées déjà communiquées dans un précédent bulletin, sont mises à jour dans l'édition de ce mois.

Ils sont au plan local les interprètes de l'asbl SERVIO pour en diffuser au mieux les objectifs qui sont essentiellement d'affirmer la solidarité des membres de l'association, leur attachement au pays, et surtout pour promouvoir dans la société et plus particulièrement auprès des jeunes, les valeurs de service au bénéfice de tous, valeurs qui ont caractérisé tous ceux dont on honore la mémoire lors des manifestations de commémoration de la Grande guerre, en 2014 et au-delà.

## Pourquoi SERVIO ?

SERVIO (asbl), en latin « je sers », est plus qu'un nouveau nom pour notre association. C'est aussi une devise et un programme. SERVIO n'a pas l'ambition de se substituer aux associations qui se sont rassemblées sous son égide, mais elle veut au contraire leur venir en aide, tout en les persuadant de coopérer, de se manifester comme solidaires les unes des autres, de parler d'une même voix, dans leur intérêt et au bénéfice de toute la société.

Toutes nos associations membres proclament dans leurs statuts leur attachement au pays et, pour la plupart d'entre elles, le culte de la mémoire de tous ceux qui ont, par leur action et leur sacrifice, lors des conflits où le pays s'est trouvé entraîné, servi une cause commune. Soucieuse avant tout de promouvoir auprès des jeunes une éthique qualifiée dans ses statuts de « citoyenneté responsable », il faut voir comment concrétiser cet objectif.

Le mémorial de Breendonk, membre de SERVIO est un vivant exemple de ce qu'il faut faire dans ce but. Il accueille annuellement plus de cinquante mille jeunes, qu'il éclaire sur un douloureux passé et sur les implications qui en découlent pour tout un chacun si l'on veut en éviter la

répétition. Des initiatives semblables existent au plan local ci et là, qui peuvent aussi servir d'exemple.

La commémoration prochaine à l'échelle nationale et internationale de la première guerre mondiale offre l'occasion d'élargir notre action à tous les niveaux de la société. SERVIO s'est dotée de représentants provinciaux dont le rôle est d'assister l'autorité d'une part, et les associations membres d'autre part, dans la coordination et l'organisation des nombreux projets qui s'ébauchent dans ce cadre. Le Service Public Fédéral de l'Intérieur et le Ministère de la Défense ont instruit les Gouverneurs et les Commandants militaires de Province respectivement, de la désignation de représentants provinciaux de SERVIO.

Puisse l'action de ces représentants contribuer au succès des initiatives locales et à donner par là de la communauté qu'ils représentent, une image positive auprès des autorités, dans la population, ainsi qu'auprès des nombreux étrangers qui ne vont pas manquer de déferler chez nous, en particulier pour honorer la mémoire de leurs concitoyens, dans les nombreux cimetières que compte le pays.

## FLANDRE OCCIDENTALE



### La province de Flandre – Occidentale et les deux Guerres Mondiales.

Présenter le rôle primordial que la Flandre – Occidentale a joué lors des deux guerres mondiales est peut être nécessaire tant les évènements semblent ignorés du grand public.

Pourtant, dès octobre 1914, la province allait être une des régions les plus en point de mire de l'invasion et de la stabilisation relative du front occidental. Qui ne connaît pas l'épopée des écluses de Nieupoort dont l'ouverture et l'inondation en résultant grâce à Hendrik Geeraert sauva l'armée Belge de la destruction et empêcha l'invasion totale de la Belgique ?

N'oublions pas le sacrifice des Fusiliers-Marins de l'Amiral Ronar'ch à Dixmude et des 7650 Zouaves + Tirailleurs Africains entre Nieupoort et Lombardsyde entre 1914 et 1917.

N'oublions pas également les combats sanglants autour d'Ypres et le sacrifice de tant de jeunes soldats provenant de tout le Commonwealth britannique et dont le poème de Joe English est symbolisé depuis par les coquelicots rouges.

Enfin, comment ne pas mentionner les deux raids de la Royal Navy sur Zeebruges (St Georges Day en avril 1918) et sur Ostende en mai 1918 où le HMS Vindictive s'illustra à deux reprises afin de bloquer l'accès à la Mer du Nord aux U-Boote de la Marine impériale allemande ?

Les vestiges de cette période apocalyptique sont nombreux : pensons aux multiples cimetières et commémorations tant sur le front de l'Yser que sur le saillant d'Ypres.

Mais la Seconde Guerre mondiale a vu les derniers durs combats de notre vaillante armée Belge avec les combats sur la Lys, le bombardement d'Ostende et – finalement – la capitulation Belge au Château de Wynendale près de Torhout.

## FLANDRE ORIENTALE



La Confédération des Anciens Combattants et des Associations patriotiques de Flandre Orientale – C.O.V.V. – est une association de fait au sein de laquelle ces différentes associations sont représentées par leur président et/ou leur délégué.

Actuellement, seules les groupements patriotiques représentatifs belges y sont admis comme membres. Des groupements patriotiques étrangers peuvent cependant être invités à nos différentes manifestations. La Confédération peut à son tour répondre favorablement à des invitations de leur part. L'association a été créée en 1950 pour une durée indéterminée. Nous ne sommes pas parvenus à en établir la liste des fondateurs. Jusqu'en 1968 la Confédération était présidée par le Général De Ridder, avec le Colonel Oborski comme vice-président et Mr Dhont comme trésorier. L'avocat et juge Leroy succéda au Général De Ridder comme président. A son décès en août 1980, c'est le Colonel Jozef Schuddinck qui lui succéda. Ce dernier décéda le 4 août 2011. Sa succession fut assurée pour quelques mois par Mr Constant Van Parys, après quoi Mr Jacques Mertens fut élu président de la Confédération, et ce jusqu'à ce jour. Le siège social de la Confédération est établi au secrétariat, avenue Jules Destrée 67 à 9050 Gentbrugge.

La Confédération s'efforce de rassembler toutes les associations patriotiques, sans distinction politique, religieuse ou philosophique aucune, avec pour but :

- de préserver l'idéal commun de patriotisme, de liberté et de droit pour lequel on a lutté, et de le transmettre aux jeunes générations ;
- de ne jamais oublier le sacrifice de ceux qui sont morts ou martyrisés à mort et d'honorer leur mémoire ;
- d'être attentif aux menaces et le cas échéant de réagir par toutes les voies légales contre les agitateurs qui s'en prennent à la patrie.

Ce but peut être atteint notamment par une participation consensuelle en masse aux cérémonies patriotiques et par l'assistance à des conférences, des présentations vidéo et des concerts.

Dans le courant de 2012 la Confédération s'est livrée à une enquête au sujet de la représentativité de ses associations membres. Compte tenu des quelques associations qui n'ont pas donné suite aux questions, ce sont 28 associations patriotiques membres de la Confédération qui représentent un total de 1.314 membres individuels, dont 1.114 effectifs, 65 adhérents et 105 sympathisants.

Les présidents et représentants des associations d'anciens combattants et patriotiques tiennent une réunion plénière, à l'exception des mois de juillet et d'août. Ces réunions sont généralement bien structurées sur base d'un agenda convenu, de l'approbation du rapport de la réunion antérieure, du debriefing des dernières manifestations, de la liste des manifestations en vue, du rapport financier, de communications et des diverses questions. Un tout de table offre l'opportunité aux présidents ou aux représentants des associations de faire part de leurs problèmes auxquelles des réponses sont apportées par une approche conviviale. Des points supplémentaires sont abordés autant que de besoin.

## NAMUR



### La grande guerre en province de Namur

La commémoration s'articulera sur 3 axes,

#### **La défense de la position fortifiée de Namur**

A partir de 1887, le gouvernement belge dans le cadre de sa politique de neutralité veut mettre les moyens pour empêcher ses voisins de l'envahir ou de passer à travers son territoire pour aller affronter son ennemi. C'est pourquoi il charge le Général Brialmont de la construction de forts autour de Namur et de Liège, tandis qu'Anvers est renforcé en tant que « réduit national ».

La position fortifiée de Namur (PFN) s'articule autour de 9 forts occupants les points culminants : les grands forts : Suarlée, Cognelée, Andoy et Saint-Héribert, et 5 forts plus petits : Malonne, Emines, Marchovelette, Maizeret et Dave. Ces forts situés à quelques kilomètres de la citadelle de Namur sont distants de 3 à 6 kilomètres l'un de l'autre, ce qui leur permet un appui mutuel de leur artillerie.



Le 4 août 1914, violant la neutralité belge, l'armée allemande se heurte à la résistance des forts de Liège. La résistance inattendue et héroïque de Liège contrarie fortement l'avancée allemande dans la réalisation du Plan von Schlieffen qui avait été calculé pour arriver à Paris en moins d'un mois. De plus, l'acharnement de l'armée belge harcelant en permanence les troupes allemandes allant jusqu'à leur infliger pratiquement 50% de pertes entraîne des réactions désastreuses des troupes. Leurs exactions visent à effrayer la population belge et de nombreuses villes et villages subissent destructions, incendies, fusillades de civils.

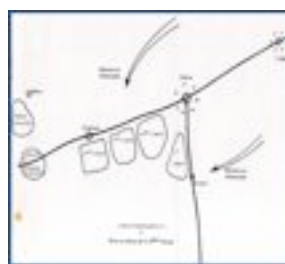
Lors de l'attaque de la position fortifiée de Liège, les Allemands ont dû faire appel à des moyens d'artillerie lourde, dont ils ne disposaient pas initialement. Bloqués par la résistance des forts, ils utilisent des mortiers autrichiens de 305 mm et des mortiers de 420 mm Krupp. Ce n'est que le 16 août que le dernier fort de Liège capitule. L'armée allemande continue sa progression vers le sud et se heurte le 20 août à la position fortifiée de Namur. La garnison des forts soit 37.000 hommes est opposée aux 135.000 Allemands, qui disposent de 590 pièces d'artillerie dont les

fameux 420 mm et 4 batteries autrichiennes de 305. Les forts sont harcelés et malgré la bravoure de ses soldats, la position fortifiée de Namur est réduite après 3 jours de siège. Des moments de bravoure sont multiples, ainsi le fort de Marchovelette, dont la galerie centrale est atteinte le 23 août par un obus de 420 mm qui tue, blesse ou brûle les 2/3 de la garnison, et dont l'incendie gagne les magasins à munitions qui explosent. Le fort est détruit sans se rendre. La ville de Namur connaît 77 victimes civiles, tuées par bombardements ou exécutions ainsi que l'incendie volontaire de la Grand'Place, de la rue Saint-Nicolas, en tout une centaine de maisons et les ponts. ....

**Afin de conscientiser et d'informer les jeunes à ce devoir de mémoire, le Comdt Mil de la province de Namur compte organiser une marche à partir du cimetière de Champion au fort d'Emines.**

#### **La bataille du Val de Sambre.**

Entre-temps, résistance de permis à la 10<sup>e</sup> se positionner sur



l'héroïque l'armée belge a armée française de la Sambre.

Au soir du 20 août Armées sont présence et dès la août, ce seront les

1914, les deux pratiquement en matinée du 21 premiers chocs à

la 19<sup>ème</sup> Division, dans Auvélais. La 20<sup>ème</sup> Division n'est engagée que le 22 août 1914 où la bataille atteindra son paroxysme devant l'ensemble du 10<sup>ème</sup> Corps d'Armée. La bataille se poursuit jusqu'au 23 août où submergés par les unités fraîches allemandes, les français commencent à se replier vers le sud, laissant plus de 6.000 morts et de nombreux blessés sur le terrain. Une cérémonie de commémoration annuelle à la nécropole de Bellemotte à Roux, près de Fosses-la-Ville rend hommage à ces victimes en présence des représentants des plus hautes autorités belges et françaises. Néanmoins, cette bataille et ce sacrifice n'auront pas été vains. En effet, ce succès des armées allemandes fut néanmoins un échec stratégique, car elle a permis aux armées franco-britanniques de reprendre leur liberté d'action et d'éviter une victoire définitive de l'armée allemande.

#### **Les villes martyres**



Malheureusement, déchaînés par la frustration de ne pas pouvoir s'enfoncer sans résistance en Belgique et subissant de lourdes pertes, les troupes allemandes commettent de nombreuses exactions. La ville de Taminés verra, dans la soirée du 21 août 1914, 250 de ses maisons incendiées et le 22 août, près de 400 hommes étaient fusillés en tas devant la Sambre. Les

Allemands avaient tourné leur colère vers des civils innocents. La ville de Dinant, au cœur de la bataille du 23 août est investie sans ménagement et les prussiens commettent l'irréparable et tuent près de 700 civils, ce qui lui confère le statut peu enviable de première ville martyre du pays. D'autres villes, comme Andenne et Champion subissent également les atrocités de ces barbares.



## LIEGE



La collaboration avec SERVIO en province de Liège est en réalité déjà effective.

Au point de vue des commémorations 14-18 et 40-45 et de bien d'autres événements pour lesquels le commandant de province, la province, par son coordinateur, et votre serviteur sont déjà en étroite collaboration, le temps presse et nous sommes en première ligne.

Les 4, 5 et 6 août 2014, plus de cinquante délégations étrangères sont à accueillir. Le 4 pour le début de la guerre. Le 5, commémoration des batailles de Herstal Wandre et visite du cimetière militaire de Sarolet. Pour continuer le 6, par la bataille du Sart Tilman et les cimetières militaires de Bonnelles et d'Ougrée.

En plus des villes et villages martyrs de Visé, Dolembreux, Sprimont et de bien d'autres, des demandes au nombre de 61 nous sont déjà parvenues fin mai, de la part de différentes associations. Il nous appartient de les trier et de les regrouper. La défense, la province et moi-même ne saurions nous couper en quatre.

Nous nous réjouissons de faire savoir que la ville de Liège a reçu de l'État Français la Légion d'Honneur, pour résistance héroïque.

Je suis heureux que les réunions du 18 juin 2013 confirment les délégués SERVIO dans leurs fonctions.

Pour SERVIO Liège  
DELBOVIER Julien

## BRABANT WALLON



Le mot Brabant apparaît pour la première fois au VIIe siècle : l'abbaye de Nivelles est fondée dans le pagus Bracbatensis. Les pagi dénomment alors les régions sous tutelle des rois mérovingiens et sont dirigés par les représentants de ces derniers : les comtes. Face à l'affaiblissement du pouvoir royal (mérovingien puis carolingien), ces comtes vont peu à peu s'imposer en véritables maîtres des lieux.

A la fin du XIe siècle, les comtes de Louvain régnaient sur cette partie du territoire se font appeler comtes de la patria de Brabant. En 1106, le comte de Louvain, Godefroid Ier, devient duc : c'est la naissance du duché de Brabant.

### **Du duché...**

Au fil du temps, le territoire ducal s'accroît, absorbant notamment le comté de Bruxelles. A l'aube du XVIe siècle, le duché s'étend de Gembloux à Bois-le-Duc (Pays-Bas actuels), avec des villes comme Bruxelles, Louvain et Anvers. Si l'essentiel de la population parle le thiois (néerlandais du Moyen Age), la partie sud fait exception : on y parle le roman (français du Moyen Age). Cette entité administrative, distincte du reste du duché, est baptisée Roman pays et comprend 7 circonscriptions : Nivelles, Genappe, La Hulpe, Mont-Saint-Guibert, Grez, Jodoigne et Hannut. Elle est essentiellement rurale. Certaines fermes y exploient jusqu'à 500 hectares de terre.

### **...au département**

Administrativement, le duché voit sa tutelle varier en fonction des héritages, transmissions et conflits. Il dépend ainsi tour à tour des gouvernements successifs bourguignons, avant d'être placé sous l'autorité des Habsbourg d'Espagne, puis des Habsbourg d'Autriche.

A la fin du XVIIIe siècle, le duché est annexé au territoire français et divisé en deux départements : la Dyle (future Province de Brabant) et les Deux-Nèthes (future Province d'Anvers).

### **De la Province...**

Cette domination française ne durera qu'une vingtaine d'années : elle prend fin avec la défaite de Napoléon à Waterloo en 1815. L'éphémère département de la Dyle est alors rattaché aux Pays-Bas sous le nom de Province du Brabant méridional.

En 1830, c'est l'indépendance de la Belgique. Le Brabant devient une des 9 Provinces belges, avec Bruxelles comme chef-lieu. La Province de Brabant entame la première de ses 165 années d'existence.

Economiquement, le XIXe siècle est marqué par l'essor de l'industrie : le Brabant est le lieu de nombreuses activités : papeteries, sucreries, usines de mécaniques et de métallurgie, crayères, etc. La seconde moitié du XXe siècle voit s'y substituer le développement du secteur tertiaire. La naissance de Louvain-la-Neuve et l'apparition des parcs d'activité économique en sont des exemples concrets.

### **...à la nouvelle Province**

A partir de 1970, les réformes successives de l'Etat belge vers le fédéralisme vont rendre la situation de la Province de Brabant de plus en plus particulière : son territoire s'étend sur trois Régions (wallonne, flamande et bruxelloise) et elle dépend de deux Communautés (française et flamande).

En 1992 (accords dits de la Saint-Michel), décision est prise de scinder la Province en deux entités : l'une wallonne et l'autre flamande. La partie provinciale bruxelloise, elle, relèvera désormais de la Région de Bruxelles-Capitale et des instances communautaires.

La Province du Brabant wallon voit officiellement le jour le 1er janvier 1995. Son territoire se confond avec l'arrondissement de Nivelles et compte 27 communes. Son chef-lieu est fixé à Wavre.

**Concert SERVIO**  
11-11-2013

Democratisch Conservatorium te Brussel - Salle de concert du Conservatoire de Bruxelles

*A festival of Remembrance*

Indien de Vrijzekerheid van Zijn Majesteit Koning Albert II - Dées le Reel Patroonage de Sa Majesté le Roi Albert II  
68 jaar wapenstilstand Koreaanorlog - 68 ans armistice Guerre de Corée

met - avec

**United States Air Forces in Europe Band**  
Conducted by Lieutenant Colonel Michel WENCK

Soprano: Michelle BARRIS (USA)  
Soprano: Song AN KWON (USA)  
Baritone: Louis COUDRIGAX (BEL)

Presentatie - Præsentation: Herbert DEYER  
Aankomende presentatie - Præsentation aankomende: Patrick BLOK



Info : [www.servio-vzw-asbl.be](http://www.servio-vzw-asbl.be) - 02 501 23 25

**Offre de publicité dans le programme du concert du 11 novembre 2013**

*Nous serions heureux de pouvoir compter sur l'aimable participation financière et matérielle de sociétés qui soutiennent l'action du FUNACV. Grâce à votre aide, nous pourrions faire, de cet événement commémoratif, un véritable succès.*

*C'est avec plaisir que nous insérerons, dans notre programme, une publicité de votre Société. Le choix vous est proposé d'être sponsor principal (1 500 € pour 1/1 page), sponsor de soutien (800 € pour ½ page) ou sponsor sympathisant (400 € ¼ de page).*

**Les demandes, accompagnées du logo de la société sont à adresser par mail à <[contact@servio-vzw-asbl.be](mailto:contact@servio-vzw-asbl.be)> avant le 1 octobre 2013**

	
<p>Militair Commando Provincie West-Vlaanderen Kolonel Vlieger Rudy THEYS Kuiperstraat 21 8000 BRUGGE 050/36.62.11</p>	<p>Vertegenwoordiger SERVIO De Heer Christian DELGOFFE Vosseslag 69 8420 De Haan 0479/56 00 74 <a href="mailto:christian.delgoffe@gmail.com">christian.delgoffe@gmail.com</a></p>
<p>Militair Commando Provincie Oost-Vlaanderen Kolonel SBH Eric DE DURPEL Ir. Kwartier Leopoldskazerne Casper de Craeyerstraat 2 9000 GENT 09/267.37.05</p>	<p>Vertegenwoordiger SERVIO De Heer Jacques MERTENS Warande 35 9890 Gavere 09/282.66.23 (phone-fax) <a href="mailto:michel.boskin@belgacom.net">michel.boskin@belgacom.net</a></p>
<p>Militair Commando Provincie Antwerpen Kolonel SBH Dirk VERHAEGEN Kwartier Belgiëlei Belgiëlei 117 2018 ANTWERPEN 03/285.74.10</p>	<p>Vertegenwoordiger SERVIO Bnes Antoinette PECHER Tolhuisstraat 15 2040 Lillo-Antwerpen 03/569 04 05 <a href="mailto:antoinettepecher@skynet.be">antoinettepecher@skynet.be</a></p>
<p>Militair Commando Provincie Limburg Kolonel Vlieger Johan STEYAERT Kwartier Guffenslaan Guffenslaan 26 3500 HASSELT 011/45.74.11</p>	<p>Tijdelijk <a href="mailto:mailto.moulam@telenet.be">mailto.moulam@telenet.be</a></p>
<p>Militair Commando Provincie Vlaams Brabant Luitenant-kolonel SBH Antoine VAN GENECHTEN, Ir. Kwartier Bondgenotenlaan Bondgenotenlaan 120 3000 LEUVEN 016/70.10.11</p>	<p>Vertegenwoordiger SERVIO De Heer Roger THIELEMANS Kerkhofstraat 29 3110 ROTSELAAR 016/58.10.52 0475/92.04.62 <a href="mailto:on1bth@skynet.be">on1bth@skynet.be</a></p>
<p>Militair Commando van het Brussels Hoofdstedelijk gewest – Commandement Militaire de la Région Bruxelles Capitale Luitenant kolonel Vlieger Militair Administrateur – Lieutenant-colonel Aviateur Administrateur Militaire Michel GALANT</p>	<p>Vertegenwoordiger – Délégué SERVIO De Heer Léon DE TURCK 27 rue du Boulet 1000 Bruxelles 0495/76 78 75 <a href="mailto:leondeturck@telenet.be">leondeturck@telenet.be</a></p>
<p>Kwartier Prins Albert – Quartier Prince Albert Karmelietenstraat 24/12 Rue des Petits Carnes BRUSSEL 1000 BRUXELLES 02/515.46.04</p>	
<p>Commandement Militaire Province Brabant Wallon Colonel Aviateur BEM Olivier COLMANT, Ir Quartier Lt Col Charles ROMAN Place de la Bruyère 20 1320 BEAUVECHAIN 010/68.25.57</p>	<p>Délégué SERVIO Mr. Jean-Luc LENGELÉ rue de la Cayenne, 78 1360 PERWEZ 081/65 52 71 0477/43 82 79 <a href="mailto:gapepill@yahoo.fr">gapepill@yahoo.fr</a></p>
<p>Commandement Militaire Province Liège Colonel BEM Jean-Louis CRUCIFIX Quartier Saint-Laurent Rue Saint-Laurent 79 4000 LIEGE 04/220.83.78</p>	<p>Délégué SERVIO Mr. Julien DELBOVIER Rue Robiet 25 4100 BONCELLES (SERAING) 04/336.25.95 0476/24.65.23 <a href="mailto:delborobiet@yahoo.fr">delborobiet@yahoo.fr</a></p>
<p>Commandement Militaire Province Luxembourg Lieutenant-colonel Arnold DE BEIR Quartier Général BASTIN Route de Bouillon 88 6700 STOCKEM (ARLON) 063/24.74.90</p>	<p>Délégué SERVIO Mr. Jean-Marie MOTTET Tier Saint-Antoine 14 6940 BARVAUX 086/21.22.35 0475/57.26.53 <a href="mailto:jean-marie.mottet@skynet.be">jean-marie.mottet@skynet.be</a></p>
<p>Commandement Militaire Province Namur Colonel BEM Dominique VINDEVOGEL Quartier Plaine de Belgrade Chemin de la Plaine 5000 NAMUR 081/72.84.45</p>	<p>Délégué SERVIO Mr. Michel LEENAERS Rue Antoine Nelis 147 5001 BELGRADE 081/73.48.08 0497/68.01.95 <a href="mailto:leenaersm@hotmail.com">leenaersm@hotmail.com</a></p>
<p>Commandement Militaire Province Hainaut Colonel d'Aviation Administrateur Militaire Pierre BANCU Quartier Léopold Rue des Passages 14 7000 MONS 065/40.61.05</p>	<p>Délégué SERVIO Mr. Pierre DEPPEZ Rue Bajot 10 7603 BON SECOURS 069/77.29.38 0494/47.46.97 <a href="mailto:dppz@ordi-web.eu">dppz@ordi-web.eu</a></p>